

Commission: Sommet international de Madrid UE-UA

Problématique: Quelles stratégies bilatérales pour la construction d'un avenir prospère, pacifique et durable?

Auteur: Cameroun

Le Cameroun est un pays d'Afrique Centrale situé sur la façade occidentale de l'Afrique. Il possède 590 km de côtes Atlantiques, et partage des frontières avec un grand nombre d'autres pays tels que le Nigéria, le Tchad ou même la République Centrafricaine. Le Cameroun, dont la capitale est Yaoundé, est un territoire post-colonial qui a établi des relations avec les pays de l'actuelle Union Européenne dès son indépendance en 1960. Le pays est actuellement une République, la République du Cameroun, et a à sa tête, Paul Biya, président depuis 1982. Au Cameroun on compte deux partis politiques principaux, celui du président, Le Rassemblement du peuple Camerounais (RDPC) puis l'opposition, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC).

Les relations entre le Cameroun et l'Europe remontent en 1959 avec le premier Fond Européen pour le Développement qui établit le marché commun européen et instaure la politique de coopération avec les futurs pays Afrique-Caraïbe-Pacifique. Le Cameroun a également signé en 2000 l'accord de Cotonou afin de rétablir l'équilibre économique, social et environnemental entre les deux continents étant en vigueur jusqu'en 2020. De plus, l'Union Européenne est le plus grand importateur de marchandises camerounaises et son principal partenaire commercial.

Le Sommet Union Européenne - Union Africaine, est un cadre de dialogue permettant aux deux continents de se mettre d'accord sur une vision commune dont les objectifs sont les suivants: la solidarité, la sécurité, la paix, le développement économique durable et inscrit dans la durée et la prospérité pour les citoyens des deux Unions aujourd'hui et à l'avenir, en réunissant les peuples, les régions et les organisations

Sur le plan économique, notre pays représente 40% du PIB de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC). Le Cameroun est le principal acteur de l'Accord de Partenariat Économique UE-Afrique centrale, un accord qui a permis au pays d'augmenter de manière quantitative ses exportations vers l'Union européenne. Le Cameroun a ainsi accès au marché européen librement et exporte des produits tels que les bananes, le cacao, l'aluminium, etc... En contrepartie, le Cameroun a accepté de démanteler progressivement ses droits à l'importation. Mais pour optimiser les échanges et profiter pleinement de l'accord économique les entreprises camerounaises doivent encore améliorer la qualité de leurs produits afin de répondre aux critères européens. Pour cela, notre pays va travailler sur la qualité des produits exportés dans le but de permettre aux camerounais de réellement profiter de cet accord. Aujourd'hui notre pays présente un déficit de la balance commerciale, ce qui démontre que l'accord n'est pas encore optimal, car il n'a pas totalement permis de relancer l'économie camerounaise

Sur le plan de la politique intérieure, nous avons entrepris l'accélération du processus de décentralisation du pouvoir et l'amélioration du processus électoral. Concernant la décentralisation, la Constitution en vigueur depuis le 18 janvier 1996 prévoit que la République du Cameroun est un État décentralisé qui a la vocation de favoriser le développement des territoires locaux et régionaux afin d'améliorer la qualité de vie des populations. Par ailleurs, depuis novembre 2016 les régions anglophones du pays se situant au Nord-Ouest et au Sud-Ouest connaissent de vives tensions armées poussées par des volontés indépendantistes. Suite à cela, une loi visant à promouvoir les langues officielles a été adoptée. Ces mesures permettraient de renforcer la démocratie de notre pays et ainsi d'être un modèle africain vis-à-vis de l'UE.

Puis sur le plan de la politique extérieure, les enjeux pour le Cameroun sont notamment la sécurité face aux actes de terrorisme commis via des groupes tels que Boko Haram. Dans le cadre des derniers échanges "Dialogue politique structuré" qui se sont tenus en janvier 2022 l'Union

Européenne a d'ailleurs réitéré son engagement à soutenir notre pays dans la lutte contre le terrorisme à travers la force multinationale de la Commission du Bassin du lac Tchad. De plus, notre pays a pris part à la Mission de Consolidation de la Paix en Centrafrique, et accueille par ailleurs 300 000 réfugiés centrafricains, avec qui il entretient d'étroites relations, étant sa seule voie de communication commerciale vers l'extérieur. La sûreté et la sécurité maritime sont également au centre des discussions avec l'UE, ayant mis en place une présence maritime sur la côte ouest africaine afin de réduire la piraterie affectant également leurs navires.

Sur le plan environnemental, nous avons invité lors de la COP 26 à Glasgow les pays développés à respecter leurs engagements financiers car ce sont les principaux pollueurs. Le Cameroun bénéficie d'une part importante du massif forestier du bassin du Congo reconnu comme le second puits de carbone de la planète. Notre pays a donc une faible responsabilité relative aux causes du changement climatique, ayant des émissions de CO2 très faibles et compensées par un puits d'absorption. Malgré tout, le Cameroun s'est engagé à réduire ses émissions d'ici 2030 de 35% (par rapport à 2010). Cette stratégie ayant un coût élevé pour notre pays, estimé à 57 millions de dollars US, nous comptons donc sur l'aide financière des pays européens envers les pays d'Afrique qui sont sur une trajectoire environnementale vertueuse, comme c'est le cas du Cameroun.